

ATELIER NATIONAL DE LANCEMENT DE LA PHASE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ADMINISTRATIONS CAMEROUNAISES SUR LE PROCESSUS NATIONAL DE CONTROLE DE L'EXPLOITATION FORESTIERE ILLÉGALE ET DU COMMERCE ASSOCIE

Project MINFOF/OIBT/TRAFFIC : TFL-PD 003/09 REV.2 (M).

TERMES DE REFERENCE

Date : Mardi 27 Novembre 2012 – Mercredi 28 Novembre 2012

Lieu : Douala, Hôtel Peninsula Plaza

Langue : Français (**traduction simultanée en anglais prévue**)

Contexte

Le Cameroun revêt une importance particulière de part son potentiel forestier avec environ 20 millions de forêts naturelles (OIBT, 1998) ; c'est un pays clé pour le bois en transit en provenance de la RCA et du Congo spécifiquement ; son ministère en charge des forêts travaille en étroite collaboration avec une Observation Indépendante formée par le consortium AGRECO-CEW pour s'assurer de la transparence dans le secteur ; mais force est de constater que malgré tout cette dynamique on est loin de s'assurer d'une gestion efficace des ressources du secteur forestier. L'on note encore des problèmes relatifs à l'exploitation forestière illégale tout au long de la chaîne d'approvisionnement du commerce du bois au Cameroun, en partie à cause du manque de ressources (humaines et matériels), du manque des formations appropriées aux agents commis au contrôle forestier, du manque de coordination avec les structures étatiques tels que les Douanes, la Police, la Gendarmerie, la Justice et du manque d'information sur les principaux pool d'illégalité dans la chaîne d'approvisionnement. Les problèmes subsistent également dans l'assurance à un partage équitable des avantages issus des forêts avec les communautés locales et autochtones.

TRAFFIC, le réseau de surveillance du commerce de la faune et de la flore, avec son bureau régional à Yaoundé, au Cameroun appui le gouvernement à atteindre ses objectifs de gestion durable des forêts. Cet engagement entre TRAFFIC et le MINFOF pour améliorer la gouvernance et la transparence dans le secteur forestier au Cameroun et au-delà, a été renforcé lors de la signature du document de projet relatif au renforcement du processus national de contrôle de l'exploitation forestière illégale et du commerce y associé en 2010.

Le projet de deux ans intitulé "*renforcement du processus national de contrôle de l'exploitation forestière illégale et du commerce associé au Cameroun*", financé par l'OIBT et exécuté par TRAFFIC au profit du Gouvernement camerounais a été donc conçu pour contribuer à l'amélioration de la gouvernance et de la transparence de l'exploitation forestière et du commerce du bois au Cameroun et partant à appuyer la résolution des problèmes relatifs à l'exploitation non durable de bois, la faible application de la loi forestière et le commerce illégal de bois.

Faisant référence au résultat attendu 1 du projet : "*la capacité d'exécution de l'application des réglementations forestières du MINFOF et des autres services d'exécution est renforcée*", une série de quatre (4) ateliers de formation auront lieu tout au long de la durée du projet afin de renforcer les capacités des bénéficiaires ciblés (MINFOF, Douanes, Gendarmerie, Police, Justice et sociétés d'exploitation forestière).

C'est dans ce contexte que l'atelier national sur le renforcement du processus national de contrôle de l'exploitation forestière illégale et le commerce associé sera organisé à Douala du 27 Au 28 Octobre 2012. Cet

atelier général qui sera le premier, servira également de lancement officiel des activités de renforcement des capacités du projet. A ce titre il regroupera les représentants de tous les bénéficiaires (MINFOF, Douanes, Police, Gendarmerie, Justice et exploitants forestiers), des organisations internationales et scientifiques (UICN, WWF, CIFOR, CEW, etc.), des organisations non gouvernementales camerounaises, du secteur privé, des institutions régionales (COMIFAC, OFAC, etc.) et des bailleurs de fonds (BAD, JICA, etc.). Il est prévu également que des représentants de hauts magistrats de cinq (5) pays où se déploie le Programme CARPE prennent part à ces travaux; notamment : Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA et RDC.

Objectifs

Les objectifs de cet atelier sont :

- Lancer officiellement la phase de renforcement des capacités des bénéficiaires et communiquer sur le projet avec l'ensemble des partenaires au développement au Cameroun ;
- Introduire les modules de formation sur le renforcement de la mise en application des réglementations forestières ;
- Présenter l'étude sur le rôle du Cameroun dans le flux et circuits du commerce du bois ;
- Identifier la faisabilité de mise en place d'un groupe d'experts pour l'application des réglementations forestières ;
- Identifier, mobiliser et capitaliser les expertises nationales pour le renforcement des capacités du personnel étatique intervenant dans la chaîne de contrôle du commerce des ressources forestières au Cameroun.

Résultats attendus

- La compréhension du projet par les participants est renforcée;
- L'introduction des modules de formation est faite;
- Le rapport de l'étude est commenté et validé;
- Les échanges sur le cadre réglementaire des opérations forestières sont faits;
- Les procédures et les interventions des différentes structures dans la chaîne de contrôle sont discutées;
- Les besoins de ces structures pour une mise en application efficace des réglementations forestières sont identifiés.

Agenda provisoire

Cet atelier sera organisé sur deux jours du 27 au 28 Novembre 2012 à l'hôtel Peninsula Plaza.

DATE, HEURE, LIEU	SESSIONS
MAR 27 NOV	SESSION 1 : OUVERTURE ET INTRODUCTION
08:00-09:00	• Enregistrement des participants
09:00-09:30	CEREMONIE D'OUVERTURE • Discours de TRAFFIC (Stéphane Ringuet ou Germain Ngandjui) • Ouverture officielle par le Représentant du MINFOF
09 :30 – 09 :45	PAUSE CAFE
09:45 – 10:15	PRESENTATION DES PARTICIPANTS – VALIDATION DE L'AGENDA (Modérateur)
10:15– 10:45	PRESENTATION GLOBALE DU PROJET • Revue des objectifs et résultats attendus – <i>Denis Mahonghol, Coordonnateur du Projet</i> • Discussion : Questions- réponses, clarifications
10:45 – 11:30	ETUDE SUR LE COMMERCE DU BOIS AU CMEROUN

	<ul style="list-style-type: none"> • Restitution de l'étude "Rôle du Cameroun dans le flux et circuits du commerce du bois" : Résultats, recommandations – <i>Jervais Nkoulou, Consultant</i> • Discussion : Questions- réponses, clarifications
	SESSION 2 : GOUVERNANCE, REGLEMENTATION ET LEGALITE
11:30 – 12:15	GOUVERNANCE (15' par section) <ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la gouvernance forestière – <i>Essiane Edouard, CIFOR</i> • Processus APV FLEGT au Cameroun – <i>Belinga Janvier, Point Focal FLEGT</i> • Discussion : Questions- réponses, clarifications
12:15 – 13:15	PAUSE DEJEUNER
13:15 – 14:15	REGLEMENTATIONS / CONVENTIONS INTERNATIONALES (20' par section) <ul style="list-style-type: none"> • FLEGT & CITES et implications pour le Cameroun – <i>Stéphane Ringuet, Directeur Régional TRAFFIC Afrique Central</i> • Lacey Act - Due Diligence et implications pour le Cameroun – <i>Chen Hin Keong, Chef de Programme Forêts et Commerce de Bois, TRAFFIC International</i> • Discussion : Question réponses, clarifications
14:15 – 15:15	CERTIFICATION / LEGALITE (15' par section) <ul style="list-style-type: none"> • Le processus de certification privée au Cameroun vu par les exploitants forestiers – (<i>Groupement de la Filière Bois du Cameroun</i>) • Présentation du Standard FSC Régional – <i>Norbert Sonne, Chargé de Programme Forêts, WWF-CARPO</i> • Présentation du cadre de vérification de légalité GFTN-WWF/TRAFFIC – <i>Chen Hin Keong, Chef de Programme Forêts et Commerce du Bois, TRAFFIC International</i> • Discussion : Questions- réponses, clarifications
15:15 – 15:30	PAUSE CAFE
	SESSION 3 : INTRODUCTION AUX MODULES DE FORMATION
15:30 – 16:15	INTRODUCTION A LA MISE EN APPLICATION DES REGLEMENTATIONS FORESTIERES (15' par section) <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Evaluation de la mise en application de la réglementation forestière au Cameroun – <i>Precillia Ngome (Consultant)</i> • Module 2 : Suivi des opérations forestières et système de contrôle au Cameroun – <i>Kwinkwa Robert (Consultant)</i> • Discussion : Questions-réponses, clarifications
16:15 – 17:00	INTRODUCTION AU MANDAT DES DOUANES CAMEROUNAISES (15' par section) <ul style="list-style-type: none"> • Déclarations douanières en collaboration avec SGS - <i>Tanga Marcellin, Responsable Formation et Audit, SGS</i> • Module 3: Rôle des Douanes dans la mise en application de la réglementation forestière – <i>Madong Isaac Noé, Officier des Douanes, DGD (Consultant)</i> • Discussion : Questions, réponses, clarifications
17:00 – 17:10	FIN JOUR 1 (Mot du Modérateur)
MER 28 NOV	SESSION 3 (SUITE & FIN) : INTRODUCTION AUX MODULES DE FORMATION
08:00-09:00	Enregistrement des participants
09:00-09:15	RESUME DU JOUR 1 (Modérateur)
09:15-10:00	LE ROLE DES FORCES DE L'ORDRE DANS LA MISE EN APPLICATION DE LA REGLEMENTATION FORESTIERE (15' par section) <ul style="list-style-type: none"> • Module 4 : Rôle de la Sureté Nationale dans la mise en application de la réglementation forestière – <i>Bakouba Alain Noé, Officier de Police, DGSN (Consultant)</i> • Module 5 : Rôle de la Gendarmerie Nationale dans la mise en application de la réglementation forestière – <i>Ekoumou Cyrille (Consultant)</i> • Discussion : Questions, réponses, clarifications
10:00-10:15	PAUSE CAFE
10:15 – 10:45	ROLE DE LA JUSTICE DANS LA MISE EN APPLICATION DE LA REGLEMENTATION FORESTIERE (15' par section) <ul style="list-style-type: none"> • Module 6 : Rôle de la Justice dans la mise en application de la réglementation forestière –

	<p><i>Ononino Alain, LAGA (Consultant)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Discussion : Questions, réponses, clarifications
SESSION 4 : PROPOSITIONS	
10:45-11:15	<ul style="list-style-type: none"> • Manuel de procédures pour le contrôle de la légalité et de la traçabilité des bois et produits dérivés en circulation : contrôles routier, ferroviaire et portuaire - <i>Marie José Bourges, Kanga Patrick (MINFOF)</i>
11:15-12:00	<ul style="list-style-type: none"> • Brainstorming par 'focus groups' <ul style="list-style-type: none"> - <i>Groupe 1: Mise en place d'un Comité de Coordination pour le suivi de la mise en application de la législation forestière</i> - <i>Groupe 2: Quels Mécanismes de communication autour des opérations forestières ?</i> - <i>Groupe 3: Manuel de procédures pour les agents commis au contrôle des ressources forestières : Eléments à prendre en compte.</i>
12:00 – 13:00 PAUSE DEJEUNER	
13:00 – 14:00	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation en plénière des différents groupes (Facilitation du Modérateur) • Discussion : Questions, réponses, clarifications
	<ul style="list-style-type: none"> • Principales recommandations pour une mise en application efficace de la réglementation forestière (Facilitation du Modérateur)
14:00 – 14:30	FIN DES TRAVAUX (Communiqué final, cérémonie de clôture + Cocktail)